



## COMMISSION SPORTIVE

### DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 -  
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : [sforey@yonne.fff.fr](mailto:sforey@yonne.fff.fr)

PV 103 SP 29

### PV de la Commission Sportive du 03.12.2024

**Président** : M. Jean-Louis TRINQUESSE

**Présents** : Messieurs Mickaël ROMOJARO, Didier SCHMINKE

**Assiste** : Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 18h00

### Changements dates, horaires, terrains

#### **Match 28280241 du 08.12.2024 Gron Véron 1 – Jeunesse Sénonaise 1 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Compte tenu de circonstances exceptionnelles,
- Donne ce match à jouer le 2 février 2025 à 14h30.

#### **Match 28280291 du 11.05.2025 Ent Florentinois 2 – Gron Véron 1 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Gron Véron en date du 30 novembre,
- Maintient le match à la date du 30 mars 2025

#### **Match 28281511 du 14.12.2024 St Georges 2 – Toucy 2 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Georges, via leur adresse officielle, demandant le report de la rencontre,
- Sans l'accord écrit du club de Toucy, maintient le match à sa programmation initiale,
- Rappelle au club de Saint Georges que les demandes de reports doivent se faire uniquement via Footclubs.

#### **Match 28280291 du 02.02.2025 Auxerre Stade 3 – Avallon 2 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Compte tenu de la double programmation ce jour pour l'équipe du Stade Auxerrois,
- Donne ce match à jouer le 16 février 2025 à 14h30.

#### **Match 28281521 du 08.12.2024 Avallon 2 – Magny 2 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 8 décembre 2024 à 12h30.

#### **Match 29161907 du 14.12.2024 Cheney 1 – St Julien du Sault 1 Départemental 3 Gp B**

La commission,

- Prend note de la demande du club de Cheney, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 16 février 2025 à 14h30.

**Match 29830635 du 14.12.2024 Appoigny 1 – Sens FC 2 U18 Départemental 1**

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2024 à 16h30.

**Match 29831142 du 7.12.2024 Stade Auxerrois 1 – Ent. Magny Quarré 1 U18 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre 2024 à 14h00 sur le terrain d'athlétisme.

**Match 29805073 du 7.12.2024 Stade Auxerrois 1 – AJ Auxerre 1 U15 Départemental 1**

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre 2024 à 16h00 sur le terrain synthétique.

**Match 29805952 du 7.12.2024 Sens FC 1 – Pont sur Yonne 1 U15 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre 2024 à 16h30.

**Match 29805953 du 06.12.2024 St Denis Les Sens 1 – Paron 2 U15 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de la demande du club de St Denis Les Sens, via Footclubs, d'inverser le lieu de la rencontre,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre à 14h00 sur les installations de Paron.

**Match 29805945 du 30.11.2024 U.Charbuy Fleury 2 – GJ Armançon 1 U15 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note de la demande en date du 29.11.2024, du club de Charbuy-Fleury, via Footclubs, de reporter la date de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2024 à 14h00,
- Amende de 30€ au club de Charbuy Fleury pour demande tardive de report en Jeunes (amende 5.24).

**Match 29825349 du 7.12.2024 Pont sur Yonne 1 – Paron 3 U13 Départemental 3 Gp A**

La commission,

- Prend note de la demande du club de Pont sur Yonne, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre 2024 à 10h00.

**Match 29825296 du 7.12.2024 Aillant 1 – St Fargeau 1 U13 Départemental 2 Gp E**

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Aillant, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre 2024 à 10h00.

**Match 29845532 du 7.12.2024 Charny 1 – Aillant 2 U13 Départemental 3 Gp F**

La commission,

- Prend note de la demande du club de Charny, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre 2024 à 10h00.

**Match 29825367 du 30.11.2024 Sergines 1 – Sens Jeunesse 3 U13 Départemental 3 Gp B**

La commission,

- Aucun des deux clubs n'ayant proposé de date de report pour cette rencontre,
- Donne ce match à jouer le mercredi 11 décembre, date impérative, à 15h00.

**Match 29845700 du 07.12.2024 Ravières 2 – Chablis 2 U13 Départemental 3 Gp G**

La commission,

- Prend note de la proposition de Chablis de jouer cette rencontre le mercredi 11 décembre 2024,
- Prend note de l'absence de réponse du club de Ravières,
- Donne ce match à jouer le mercredi 11 décembre 2024, date impérative, à 15h00 sur le terrain de Chablis.

**Match 29809758 du 14.12.2024 Toucy/Saints 1 – Aillant 1 U13-U15 F**

La commission,

- Prend note de la date proposée par les clubs,
- Donne ce match à jouer le 18 décembre 2024 à 15h00 sur les installations de Toucy.

**Match 29159615 du 8.12.2024 Chéu 1 – Champigny 1 Départemental Féminin à 8 D2**

La commission,

- Compte tenu des horaires d'hiver,
- Avance la rencontre à 14h30.

## Matchs non joués

**Match 29830634 du 30.11.2024 Fontaine la Gaillarde 1 – Chevannes 1 U18 Départemental 1**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Fontaine la Gaillarde,
- Reprogramme le match le 14 décembre 2024 à 15h00.

**Match 29824975 du 30.11.2024 Appoigny 1 – Auxerre Stade 1 U13 Départemental 1**

La commission,

- Prend note du courriel du Responsable U13 du club d'Appoigny et des photos du terrain,
- Compte tenu de l'impraticabilité du terrain, validée par l'Arbitre de la rencontre,
- Reprogramme le match le mercredi 11 décembre 2024 à 17h30,
- Rappelle au club d'Appoigny que les courriels doivent impérativement être envoyés via l'adresse officielle du club.

**Match 29825897 du 30.11.2024 Appoigny 3 – Coulanges La Vineuse 1 U13 Départemental 3 Gp D**

La commission,

- Prend note du courriel du Responsable U13 du club d'Appoigny et des photos du terrain,
- Compte tenu de l'impraticabilité du terrain,
- Reprogramme le match le mercredi 11 décembre 2024 à 17h30.

### **Match 29825093 du 30.11.2024 Gj Armançon 1 – Appoigny 2 U13 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Gj Armançon, via leur messagerie officielle, et des photos du terrain,
- Compte tenu de l'impraticabilité du terrain,
- Reprogramme le match le mercredi 11 décembre 2024 à 15h00.

### **Match 29845521 du 30.11.2024 Gj Armançon 2 – Joigny 3 U13 Départemental 3 Gp C**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Gj Armançon, via leur messagerie officielle, et des photos du terrain,
- Compte tenu de l'impraticabilité du terrain,
- Reprogramme le match le mercredi 11 décembre 2024 à 15h00.

## **Forfait**

### **Match 29825353 du 30.11.2024 Paron 3 – Gâtinais 2 U13 Départemental 3 Gp A**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Gâtinais, via leur messagerie officielle, de leur impossibilité de se rendre au match,
- Demande au club de Gâtinais de fournir une copie des mails envoyés au club de Paron et à l'Arbitre, justifiant de leur absence ce samedi 30 novembre et ce , pour lundi 9 décembre.

## **Match arrêté**

### **Match 29830746 du 30.11.2024 Champigny 1 – Paron 3 U18 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note de l'observation d'après match de l'Arbitre indiquant l'arrêt de la rencontre à la 65<sup>ème</sup> minute en raison du brouillard.
- Reprogramme la rencontre le 14 décembre 2024 à 15h30.

## **Réserve**

### **Match 29159600 du 01.12.2024 Gurgy 1 – Chéu 1 Départemental Féminin à 8 D2**

Observation d'après match du club de Chéu rédigée de la manière suivante : « *Je soussignée De Oliveira Julie capitaine FC Chéu n°2546343757 souhaite porter réserve pour le présent match gurgy/Chéu car l'arbitre de douche initial de gurgy à donner le drapeau à un autre dirigeant pendant le match sans prévenir l'arbitre central et donc sans son accord. Ne pouvant pas émettre cette réserve durant le match car la tablette était bloquée d'où de dépôt après match. De plus, suite à la demande de la réserve à l'arbitre centrale à la 60ème minute, l'arbitre de touche initial est revenu 10min après la demande de réserve et a repris des fonctions. En vous remerciant de la prise en compte de cette erreur d'application des lois du jeu. Julie De Oliveira.* »

La commission,

- Dit que le recours introduit par le club de Chéu doit être étudié comme une réserve technique,
- Transmet à la CDA pour suite à donner.

## FMI

### **Match 28949623 du 01.12.2024 Gurgy 2 – Toucy 2 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match du club de Gurgy,
- Enregistre le score : Gurgy 2 = 6 – Toucy 2 = 1
- Amende 30€ au club de Gurgy pour Non-envoi du constat d'échec FMI (amende 13.4).

### **Match 29162031 du 01.12.2024 St Julien du Sault 1 – Aillant 2 Départemental 3 Gp B**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Saint Julien du Sault,
- Enregistre le score : Saint Julien du Sault 1 = 2 – Aillant 2 = 2

### **Match 29830693 du 30.11.2024 Appoigny 2 – Mont St Sulpice 1 U18 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Appoigny
- Enregistre le score : Appoigny 2 = 2 – Mont St Sulpice 1 = 4

### **Match 29831145 du 30.11.2024 Avallon/ECN 2 – Héry 1 U18 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Avallon
- Enregistre le score : Avallon/ECN 2 = 1 – Héry 1 = 7

### **Match 29825363 du 16.11.2024 Paron 4 – Sens Jeunesse 2 U13 Départemental 3 Gp B**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Paron
- Enregistre le score : Paron 4 = 4 – Sens Jeunesse 2 = 1

### **Match 29825898 du 30.11.2024 Champs 2 – Chevannes 1 U13 Départemental 3 Gp D**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Champs
- Enregistre le score : Champs 2 = 1 – Chevannes 1 = 1
- Amende 30€ au club de Champs pour Non-envoi du constat d'échec FMI (amende 13.4).

### **Match 29845534 du 30.11.2024 Aillant 2 – St Sauveur 1 U13 Départemental 3 Gp F**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Aillant
- Enregistre le score : Aillant 2 = 6 – St Sauveur 1 = 0

### **Match 29845711 du 30.11.2024 ECN/Avallon 2 – UFT 2 U13 Départemental 3 Gp G**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'ECN,
- Enregistre le score : ECN/Avallon 2 = 4 – UFT 2 = 1

### **Match 29809766 du 30.11.2024 AJ Auxerre 3 – AJ Auxerre 5 U13 U15 F**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de l'AJ Auxerre,
- Enregistre le score : AJ Auxerre 3 = 5 – AJ Auxerre 5 = 0
- Amende 30€ au club de l'AJ Auxerre pour Non-envoi du constat d'échec FMI (amende 13.4).

### **Match 29825369 du 30.11.2024 Sens FC 3 – Paron 4 U13 Départemental 3 Gp B**

La commission,

- Prend note de la réception du courriel de Monsieur Paul Fouquin, Arbitre de la rencontre,
- Prend note de l'observation de l'Arbitre sur la feuille de match,
- Enregistre le score : Sens FC 3 = 7 – Paron 4 = 1
- Rappelle aux clubs que la feuille de match doit être signée AVANT le début du match,
- Regrette que les clubs aient manqué de bienveillance envers le jeune arbitre de la rencontre, ne l'épaulant pas lors de la réalisation des données d'avant et d'après match.

## **Feuilles de matchs manquantes**

### **Match 29845699 du 09.11.2024 Avallon ECN 3 – Chablis 2 U13 Départemental 3 Gp G**

La commission,

- Demande au club d'Avallon de transmettre la feuille de match papier, et ce pour lundi 9 décembre 2024, date impérative.
- Amende de 30€ au club d'Avallon (amende 5.25) pour non-envoi de feuille de match papier / FMI.

### **Match 29825368 du 30.11.2024 Sens Jeunesse 2 – St Clément 1 U13 Départemental 3 Gp B**

La commission,

- Demande au club de Sens Jeunesse de transmettre la feuille de match papier, et ce pour lundi 9 décembre 2024, date impérative.
- Amende de 30€ au club de Sens Jeunesse (amende 5.25) pour non-envoi de feuille de match papier / FMI.

### **Match 29830690 du 30.11.2024 Charny 1 – Auxerre SC 1 U18 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Demande au club de Charny de transmettre la feuille de match papier, et ce pour lundi 9 décembre 2024, date impérative.
- Amende de 30€ au club de Charny (amende 5.25) pour non-envoi de feuille de match papier / FMI.

### **Match 29760565 du 30.11.2024 Charmoy 1 – Cheny 1 Coupe de l'Yonne Féminine**

La commission,

- Demande au club de Charmoy de transmettre la feuille de match papier, et ce pour lundi 9 décembre 2024, date impérative.
- Amende de 30€ au club de Charmoy (amende 5.25) pour non-envoi de feuille de match papier / FMI.

## **Absence de Délégué**

### **Match 29159183 du 17.11.2024 St Sauveur Mo 1 – Ravières Semur Epoisses 1 Seniors Féminines à 8 D1**

La commission,

- Prend note du mail du club de Ravières confirmant la présence d'un délégué sur ce match,
- Reprend le score acquis sur le terrain : St Sauveur 1= 0 – Ravières Semur Époisses 1 = 6
- Maintient l'amende de 30€ au club de St Sauveur pour absence de Délégué sur la FMI.

## Homologation de tournois

La commission, en lien avec la commission technique, prend note du courriel d'Avallon en date du 2 décembre et homologue le tournoi futsal U7 et U9 des 25 et 26 janvier 2024.

## Désignation des Délégués

La commission prend note de la désignation de délégué officiel du district pour les matchs suivants :

- Match 29830628 du 14.12.2024 à 15h30, Avallon/ECN 1 contre Joigny 1 U18 Départemental 1  
➤ **M. Eric SCIAUD**
- Match 28261881 du 15.12.2024 à 14h30 Monéteau 1 contre Héry 1 Départemental 1  
➤ **M. Benjamin BOUGAULT**
- Match 28261879 du 15.12.2024 à 14h30 Paron 2 contre Sens FC 3 Départemental 1  
➤ **M. Eric SCIAUD**
- Match 28261883 du 15.12.2024 à 14h00, Varennes 1 contre Tonnerre 1 Départemental 1  
➤ **M. Michel LE RUEN**
- Match 28281420 du 15.12.2024 à 12h00, Migennes 2 contre Champlost 1 Départemental 2  
➤ **M. Adelino DAS NEVES**
- Match 28949537 du 15.12.2024 à 14h00, Vermenton 1 contre Tanlay 1 Départemental 2  
➤ **M. Daniel DUROIR**

## Demande d'arbitre

### Match 29805880 du 07.12.2024 Cerisiers 1 – Sens Franco Portugais 1 U15 Départemental 2 Gp B

- La commission prend note du courriel du club de Sens Franco Portugais, via leur messagerie officielle, demandant la désignation d'un arbitre officiel pour cette rencontre.
- Transmet à la CDA.

## Divers

- La commission prend note des blessures et souhaite un prompt rétablissement à Messieurs Eden BOYER, joueur de Chevannes et Pascal MARY, arbitre de Tanlay.
- La commission prend note du courriel du club de Monéteau, via leur messagerie officielle, indiquant que l'arbitre de touche de leur club n'a pu être correctement saisi sur la tablette. Il s'agit en effet de Monsieur Mohamed JABBARI et non pas Monsieur Mohamed ELMOKHTARI.



**Fin de la réunion : 19h30.**

**Le Président de séance,  
TRINQUESSE Jean Louis**

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».*